 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	FICHE DE POSTE		Page 1 / 6
	INGENIEUR DE RECHERCHE HOSPITALIER – SERVICE recherche clinique et innovation		Version :
	N° REF : ADMINI-PPO-425		Date d'application :
QUI		DATE	
Rédacteur	J.GEOFFRAY	21/02/2025	
Validation 1	Cadre supérieur de santé	21/02/2025	
Validation 2	DSI		
Validation 3	DRH		

IDENTIFICATION DU POSTE

Pôle : Missions de Santé publique, Vigilances et innovation

Service : Unité de Recherche Clinique et d'Innovation

Métier : Ingénieur

Grade(s) associés : Ingénieur de recherche hospitalier (IR)

Code répertoire métier : 15F30

Diplômes requis : Diplôme d'ingénieur ou doctorat

DEFINITION DU POSTE

L'ingénieur de recherche hospitalier conçoit et développe des ruptures technologiques et/ou organisationnelles dans tous les domaines liés à la santé.

Il conçoit (en lien avec l'équipe de recherche ou en réponse à une demande externe) et pilote des dispositifs de recherche ou d'études. Il développe et conduit des méthodes d'exploitation, d'analyse de bases de données ou de corpus et en assure la valorisation.

Il garantit la qualité et la validité des données produites et des traitements réalisés.

L'ingénieur de recherche hospitalier travaille en étroite collaboration avec l'ARC principal.

LE POSTE ET SON POSITIONNEMENT

Relations hiérarchiques :

L'ingénieur de recherche hospitalier est placé sous l'autorité hiérarchique du cadre supérieur de santé du pôle Missions de Santé Publique, Vigilances et Innovation.

Principales relations fonctionnelles :

Il travaille en collaboration avec

- L'ARC principal et les autres ARC de l'unité.
- Les équipes pluridisciplinaires du CHM dans le respect des organisations et des protocoles d'études mises en place.
- L'ensemble des professionnels interne et externe au CHM :

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	FICHE DE POSTE	Page 2 / 6
	INGENIEUR DE RECHERCHE HOSPITALIER – SERVICE recherche clinique et innovation	Version :
	N° REF : ADMINI-PPO-425	Date d'application :

- Médecin investigateur et co-investigateur
- Pharmacien
- Biologiste
- Service des affaires financières
- Direction de protection des données
- Promoteur des études
- GIRCI EST (Groupement Inter-régionaux pour la Recherche Clinique et l'Innovation)
- Réseau RICH (Recherche et innovation en Centre Hospitalier)
- ...

Autres précisions :

Il participe à l'encadrement des élèves, des étudiants, des nouveaux arrivants et/ ou stagiaires.

L'ingénieur de recherche hospitalier est responsable sous couvert de l'investigateur des données saisies pseudo anonymisées et garant de la qualité de l'étude et du respect du protocole dans le respect du secret médical (CSP article 5121-13)

ACTIVITES METIER

Activités liées aux métiers

- Définition de la conception technique et des spécifications détaillées d'un projet
- Élaboration de la définition et la faisabilité des projets avec les demandeurs
- Élaboration et proposition des modifications en cours de projet (objectifs, qualité, coûts, délais...) liées à des contraintes d'étude ou de réalisation
- Élaboration et rédaction de rapports d'activité
- Élaboration, mise en place et exploitation de tableaux de bord spécifiques au domaine d'activité
- Développement des compétences des personnels
- Réalisation d'études et de travaux de recherche dans son domaine
- Réalisation d'outils et / ou de méthodes spécifiques à son domaine d'activité
- Réalisation ou supervision et contrôle du déroulement du projet
- Recherche de moyens financiers, humains, logistiques pour la mise en œuvre des projets
- Recueil / collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité
- Veille spécifique à son domaine d'activité

COMPETENCES

Compétences requises (savoir-faire) :

⇒ Concevoir et rédiger une documentation technique, spécifique à son domaine de compétence

- > Proposer une démarche adaptée à un objet d'étude
- > Assurer la maîtrise d'ouvrage du développement de bases de données
- > Contribuer à la réflexion sur les techniques et les méthodes
- > Connaître les normes de documentation de données
- > Assurer un plan d'archivage des documents en conformité avec les bonnes pratiques (du stockage à la destruction)
- > Elaborer et/ou aider à la rédaction de lettres d'intention dans le cadre de projets de recherche médicaux et paramédicaux

⇒ Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	FICHE DE POSTE	Page 3 / 6
	INGENIEUR DE RECHERCHE HOSPITALIER – SERVICE recherche clinique et innovation	Version :
	N° REF : ADMINI-PPO-425	Date d'application :

- > Mettre en œuvre des procédures, protocoles, consignes spécifiques à son domaine
- > Développer et formaliser des méthodes permettant la production ou l'analyse des données
- > Mettre en œuvre des méthodes ou protocoles pour le recueil de données ou de corpus, en assurer l'analyse et interpréter les résultats
 - o Elaborer et réaliser la mise à jour des documents sous ENNOV (logiciel de gestion documentaire)
- > Savoir formaliser des techniques et des méthodes

⇒ **Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence**

- > Rechercher et sélectionner les informations pertinentes et utiles à l'étude dans le respect des droits des patients
- > Concevoir, piloter, superviser et réaliser des travaux de recherche et d'étude scientifique
 - o S'assurer de la conformité de la recherche du consentement du patient ou de la non opposition dans le cas d'étude rétrospective.
 - o Assure la traçabilité du consentement ou du refus dans le dossier patient.
 - o Assure la mise à jour du portail de transparence en lien avec le service de communication
- > Piloter des études de recherche sur les médicaments ou des dispositifs de recherche
- > Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données
- > Élaborer un cahier des charges et analyser la faisabilité des études.
- > Analyser les demandes externes et évaluer leur pertinence par rapport aux orientations scientifiques
- > Participer à la réponse à des appels d'offre
- > Coordonner les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation du projet de recherche. Planification des moyens et reporting.
 - o Participe à la gestion des conventions, à la gestion financière en collaboration avec la direction et le service des affaires financières.
- > Organiser un suivi opérationnel des activités et projets de son périmètre d'activité
- > Superviser et contrôler le déroulement et l'avancement des expériences scientifiques. En assurer le suivi et la sécurité des recherches.
- > Savoir élaborer des outils de collecte (questionnaires, entretiens, études de cas, observations de terrain...)
- > Savoir exploiter une base de données (manipulation de données, extraction de données pertinentes, fusion de bases), et réaliser des mesures, calculs et expériences.
- > Savoir étudier, localiser, répertorier, analyser et critiquer les données et les résultats de recherches (savoir statuer sur la pertinence des données ou des sources)
- > Traiter l'information scientifique (collecter, classer et mettre à jour)
- > Contrôler les résultats des expériences et mettre en œuvre une démarche qualité (contrôle et suivi qualité + suivi des événements indésirables)
 - o Etre garant de la qualité scientifique de l'étude et être en capacité de justifier des résultats relatifs à son domaine d'activité.
- > Concevoir et réaliser une veille scientifique et méthodologique
- > Elaborer et exploiter des outils de pilotage, des tableaux de bord spécifiques au domaine d'activité


⇒ **S'exprimer en public**

- > S'exprimer en face à face auprès d'une ou plusieurs personnes
- > Présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche
- > Organiser, conduire et animer des réunions, visites, conférences, événements...

⇒ **S'exprimer, comprendre et rédiger dans une langue étrangère**

- > Rédiger des rapports ou des documents
- > Rédiger des publications, des mémoires de travaux de recherche...
- > Participe à la construction du rapport d'activité
- > Rédiger des publications en anglais et être personne ressource des ARC (Attachés de Recherche Clinique).

⇒ **Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle**

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	FICHE DE POSTE	Page 4 / 6
	INGENIEUR DE RECHERCHE HOSPITALIER – SERVICE recherche clinique et innovation	Version :
	N° REF : ADMINI-PPO-425	Date d'application :

- > Transférer ses compétences dans le cadre d'actions de formation (formation continue, Formation initiale...)
- > Accompagner les professionnels dans la culture de la recherche en santé et favoriser le déploiement de la recherche paramédicale.
- > Réaliser un accueil de qualité pour tout nouvel arrivant (stagiaire ou professionnel), organiser, superviser et évaluer les activités d'apprentissage des personnes travaillant sous sa responsabilité et/ou au regard des objectifs de stage pour les stagiaires
- > Partager son savoir-faire, technique, comportemental et relationnel, et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique

⇒ **Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau**

- > Participer ou animer des réseaux professionnels
- > Conseiller les collaborateurs
- > Développer et entretenir un réseau professionnel favorisant les partenariats
- > Participer aux commissions de recherche clinique au sein de l'établissement et assurer la co-animation avec les ARC et le coordonnateur.
- > Participer et s'investir dans les différents projets de la structure, dans les groupes de travail ...

QUALITES PROFESSIONNELLES

Manière de servir et qualités relationnelles attendues au niveau institutionnel :

- Capacité d'adaptation aux changements d'organisation et aux différentes situations contextuelles et participation à la vie institutionnelle
- Sens du travail en équipe pluri professionnelle
- Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et aptitude à en rendre compte
- Comportement adapté dans les relations avec autrui (usager / collègues / hiérarchie/institution)
- Respect de l'image institutionnelle par son comportement et sa communication professionnelle (loyauté, honnêteté professionnelle, devoir de réserve et tenue)

SUJETIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Impératif métier :

Le poste d'ingénieur de recherche hospitalier s'inscrit dans le cadre d'un financement d'Aide à Manifestation d'Intérêt (AMI) d'une durée de 5 ans. Sa déclinaison opérationnelle aura pour objectif d'évaluer en comparaison des méthodes conventionnelles, les performances d'une nouvelle technologie d'imagerie optique pour l'analyse histo-pathologique ultra rapide des biopsies tissulaires (biopsie cutanée, biopsie rénale, biopsie d'artère temporale, biopsie pulmonaire, biopsie de glande salivaire accessoire) par un appareil d'OCT (Optical Coherence Tomography) appelé CeITivity.

Horaires :

Travail soumis au forfait jour avec 20 RTT annuels

Expérience professionnelle :

Expérience en recherche clinique souhaitable.

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	FICHE DE POSTE	Page 5 / 6
	INGENIEUR DE RECHERCHE HOSPITALIER – SERVICE recherche clinique et innovation	Version :
	N° REF : ADMINI-PPO-425	Date d'application :

Avoir une expérience de publication.

Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur, d'un doctorat ou équivalent

Prérequis :

- Connaître la réglementation relative à la recherche clinique (Bonnes Pratiques Cliniques, réglementation en vigueur)
- S'inscrire dans l'éthique et la déontologie médicale
- Connaître la terminologie médicale
- Connaître les essais thérapeutiques et les études épidémiologiques
- Savoir recueillir et analyser les données
- Savoir juger de la qualité et de la fiabilité des informations traitées
- Maitriser l'anglais (lu, écrit, parlé)
- Maitriser les outils de bureautique, et les TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)
- Savoir utiliser Internet et être capable de s'adapter à différents cahiers d'observation électronique

Savoir être spécifique :

- Etre volontaire, disponible, motivé, dynamique
- Etre autonome et savoir prendre des initiatives
- Etre curieux et capable de rechercher des informations
- Etre rigoureux, méthodique, organisé et avoir un esprit de synthèse
- Etre patient, diplomate et avoir des qualités d'écoute et de communication
- Savoir se positionner
- Etre capable de faire évoluer ses compétences
- Savoir rendre des comptes.
- Etre persévérant

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	FICHE DE POSTE	Page 6 / 6
	INGENIEUR DE RECHERCHE HOSPITALIER – SERVICE recherche clinique et innovation	Version :
	N° REF : ADMINI-PPO-425	Date d'application :

CADRE REGLEMENTAIRE

Textes de référence

Code de la santé publique, articles L.4311-1 à L.4311-29 : règles liées à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière

Code de la santé publique, articles L.4312-1 à L.4312-9 : organisation de la profession et règles professionnelles

Code de la santé publique, articles L.4314-1 à L.4314-6 : dispositions pénales

Code de la santé publique, articles R.4311-1 à R.4311-15 : exercice de la profession – actes professionnels

Code de la santé publique, articles D. 4311-16 à D. 4311-33 et R. 4311-34 à R. 4311.41 : exercice de la profession – personnes autorisées à exercer la profession

Code de la santé publique, articles R. 4311-52 à R. 4311-52-1 : exercice de la profession – inscription au tableau de l'ordre

Code de déontologie des infirmiers, Décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016

Code Général de la Fonction Publique

Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

Rappels réglementaires

* Un poste n'étant jamais figé par principe, cette fiche de poste est susceptible d'évoluer.

* L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un site ou d'un service. En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre service, pour raison de continuité de service et/ou situations exceptionnelles.

* En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux réunions est attendue.

* La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires, le référentiel métier-compétences et les référentiels de formation en vigueur.